

L'innovation en agriculture

Déclaration du groupe CFDT

La résolution présentée en octobre dernier suite à la publication du rapport du GIEC a fortement influencé les préconisations de cet avis : « Prendre en compte simultanément les enjeux économiques, sociaux et environnementaux dans de nouveaux modèles de société, impliquant tous les acteurs publics et privés, institutionnels et particuliers ». Sur un sujet comme celui de l'innovation en agriculture, cela n'a pas été simple. Mais la volonté de relever ce défi partagée par les rapporteuses et par les représentantes et représentants des groupes aura permis de répondre à l'ambition d'une innovation en agriculture au service des acteurs, des consommateurs et des générations futures.

Pour l'essentiel, les auditions et la qualité des échanges au sein de la section de l'agriculture ont permis de définir les trois axes qui organisent les préconisations : Analyser, associer, évaluer :

Analyser la complexité du vivant et les conditions de la durabilité sont indispensables pour éviter de renouveler les erreurs du passé. Cela suppose d'orienter l'innovation vers l'agroécologie, la résilience de l'agriculture en assurant sa viabilité économique et la juste rémunération des travailleurs agricoles, tout en engageant la décroissance des émissions de gaz à effet de serre. Les innovations technologiques ou biologiques doivent être au service de ces enjeux.

Associer les parties prenantes, c'est la condition pour retrouver la confiance des acteurs et des consommateurs dans les finalités et l'acceptabilité de l'innovation. C'est également rompre avec le cloisonnement entre recherche fondamentale et recherche appliquée. C'est renforcer les liens entre la recherche, la production et la formation dans des logiques de filières.

Évaluer l'innovation en agriculture est nécessaire pour conduire une stratégie nationale, pour en mesurer l'efficacité, favoriser les réussites, orienter les financements y compris vers les structures associatives et coopératives. Évaluer les risques induits par de nouveaux outils et par la circulation des données doit participer également de l'attente de transparence et de cohérence de l'innovation.

En matière sociale, la CFDT soutient l'innovation qui encourage l'implication des salariés dans les choix stratégiques des entreprises, notamment sous la forme de groupement d'employeurs, qui renforce la responsabilité sociale et environnementale, et qui améliore les dispositifs d'accompagnement des emplois saisonniers.

Cet avis pose les conditions d'une innovation qui rompt avec les visions technicistes, productivistes et cloisonnées. Il mérite l'attention des acteurs publics qui pourront y puiser les éléments d'une méthodologie favorisant l'innovation en agriculture.

La CFDT a voté l'avis.